

« contre les terres du dit Chasset, et de l'autre bout  
« aux terres de la Renterie de Clairvaux et à celles du  
« dit Chasset que les dits religieux lui ont donné pour  
« avoir le dit passage. Item, le dit seigneur reconnaît  
« qu'il ne prétend aucun droit en bois de Blinlay,  
« Cornay, Beurville, Saussy, Cefont et autres bois  
« appartenant aux dits de Clairvaux. Et ce qu'il y a  
« esté, ça esté, par leur congé et permission ; ne veut  
« et entend n'y prétendre, ny ses successeurs aucun  
« droit possessoire ou pétitoire quelqu'il soit. Sous le  
« seing manuel et scel d'iceluy seigneur le 7 juillet  
« 1519 (1).

Ces concessions n'amènèrent qu'un accord de très courte durée entre les religieux et le seigneur de Rizaucourt, car, en février 1520, des lettres royales terminaient de nouveaux différends survenus par suite de troubles que Philipbert d'Igny, se disant seigneur de Rizaucourt, avait jetés dans l'exercice des droits des dits religieux sur le territoire (2).

1532. Le 28 décembre 1532, Cleradius, seigneur d'Igny-Rizaucourt et Chémilly, époux de Claire de Clermont, teste, en laissant quatre filles dont la plus jeune est Claudine. La troisième, également du nom de Claudine, se marie en 1544 à Pierre de Monthuel, seigneur de Châteaufort et de Corcelles, bailly de Bugey, fils de Nicolas, seigneur de Châteaufort et de Françoise de Luyrieux. La seconde se fait religieuse aux Cordeliers du couvent de Besançon. L'ainée, Guillemette d'Igny, épouse le 28 décembre 1532, au jour du testament de son père, Claude de la Baume, troisième fils de Guy de la Baume, seigneur de la Roche du Vanel, baron du Mont Saint-Sorlin, chevalier de la Toison-d'Or, maré-

---

(1) Bibliothèque du département de l'Aube. Manuscrit 731.

(2) Archives du département de l'Aube, 3 II 69.

chal et gouverneur du comté de Bourgogne, veuf sans enfants de Claudine de Toulangeon (1).

1548. Quelque temps après ce mariage, Claude de la Baume mourait et sa veuve, Guillemette, épousait, dans de secondes nocces, en 1548, Jean d'Andelot, seigneur de Myons. De ce mariage naquirent deux fils et deux filles (2).

Dès lors, l'histoire des seigneurs de Rizaucourt devient pour nous assez obscure, malgré nos recherches. Cependant la famille d'Igny n'abandonna pas son domaine. En 1540, E. Jolibois, dans son livre *La Haute-Marne ancienne et moderne*, cite comme seigneur d'Anglus, Philibert, seigneur de Rizaucourt. Un autre auteur, Carnandet, nomme Philippe d'Igny, seigneur de Rizaucourt en 1559. Disons seulement qu'un contrat de vente de la terre de Rizaucourt eut lieu vers 1560, entre Philippe d'Igny et M. de Vaudrémont du nom de Saint-Belin, acquéreur, et, dans ce contrat, le seigneur de Rizaucourt veut que Messieurs de Clairvaux se désistent de la possession de la vigne de Trémévaux, au finage de Colombey-le-Sec, comme étant partie de la terre de Rizaucourt. Cette vigne venait de Philippe d'Igny. Malheureusement, les actes en notre possession ne nous fixent pas la date du contrat, qui nous aurait éclairci ce point ténébreux dans l'histoire de la famille d'Igny (3).

1558. En 1558, à l'époque des luttes entre catholiques et protestants, X... (peut-être d'Igny), capitaine, seigneur de Rizaulcourt, veut, contre toute justice, occuper la région.

La ville de Bar-sur-Aube, afin de l'empêcher de venir

---

(1) La Chesnaye des Bois, Dictionnaire de la noblesse.

(2) La Chesnaye des Bois, Dictionnaire de la noblesse.

(3) Archives du département de l'Aube, 3 H 69.

avec ses soldats s'établir dans ses murs, s'était engagée à lui verser une certaine somme.

L'Assemblée des notables n'ayant pu s'accorder sur le paiement, le seigneur ne reçut que deux ou trois cents livres, recueillies librement parmi les gens de bonne volonté (1).

1614. Une chose certaine, c'est que, dans les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle, en 1614, la noblesse de Rizaucourt est représentée par Charles d'Igny, époux de Quinquempoix (2) et Claude d'Igny, baron de Rizaucourt. Bientôt ils vendent leurs biens (3), et leur nom n'est plus qu'un souvenir. Les armes de la famille étaient : burelé d'argent et de gueules de dix pièces (4).

1650. Dès 1650, le château et ses dépendances appartenaient au sieur Paillot, seigneur de la Voivre et Rizaucourt. C'est à cette famille que nous devons la verrerie dont nous parlerons au chapitre suivant. En 1672, le sieur Paillot, seigneur, transporta ses droits sur cette terre à Charles Paillot, chanoine de Saint-Maclou, de Bar-sur-Aube (5).

1772. Plus tard, nous ne savons comment, la seigneurie de Rizaucourt passe à la famille De Lavaulx, et en 1772, « Augustin Brice, Lepetit de Lavaulx, chevalier, seigneur de Rizocour, capitaine au régiment de « Bretagne », ne pouvant, à la mort de ses parents, être présent au partage des biens de la communauté, « donne « procuration à sa sœur Mademoiselle Delavaux, à « Mathaut, de le représenter ». La lettre est du 28 mars 1722 et datée d'Anduze (6).

---

(1) Blampignon, Bar-sur-Aube, p. 249.

(2) Jolibois. *La Haute-Marne*.

(3) Archives du département de l'Aube, 3 H 69.

(4) La Chesnaye des Bois.

(5) Archives du département de l'Aube, 3 H 69.

(6) Archives départementales de l'Aube. E, 769 (21 pages in-folio). Anduze, département du Gard.